



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 58007

### Texte de la question

M Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement et des transports sur les vives préoccupations exprimées par les jeunes diplômés de l'aviation civile, futurs pilotes de ligne. Face à la conjoncture de dégradation du marché de l'emploi, on assiste à une réelle diminution des recrutements dans le secteur de la navigation aérienne. Ainsi, ces jeunes diplômés dont la formation de longue durée nécessite un financement important qui suppose un endettement de leur part, n'ont aucune garantie de se voir octroyer une place au sein d'une compagnie aérienne. D'autant plus que Air France, ayant lancé le recrutement « Ab Initio », ne remédie pas à leurs difficultés. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour renforcer la validité de leur enseignement et pallier la carence des recrutements.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le transport aérien est un secteur d'activité très sensible aux fluctuations de la conjoncture économique. Aussi les recrutements en pilotes qualifiés effectués actuellement se révèlent inférieurs en nombre aux prévisions exprimées par les compagnies en 1990, en raison notamment des conséquences de la crise du Golfe. Par ailleurs, la durée de formation échelonnée sur trois ans permet difficilement une anticipation rigoureuse des données du marché de l'emploi. L'Etat et la compagnie nationale Air France ont conjugué leurs efforts pour organiser et prendre en charge le coût des formations, dites ab initio, afin de parvenir à une meilleure adéquation de l'offre et de la demande d'emploi. Il reste que des candidats non retenus conservent la liberté de suivre à leurs frais d'autres filières de formation. Les difficultés qui résultent de cette situation n'ont pas échappé au ministre de l'équipement, du logement et des transports, qui a chargé la direction générale de l'aviation civile d'assurer tout à la fois l'information et l'aide au placement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Reitzer Jean-Luc](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58007

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** équipement, logement et transports

**Ministère attributaire :** équipement, logement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 1992, page 2280